

LE RESPECT DE NOS AGENTS MUNICIPAUX, ON A TOUS À Y GAGNER!

UN 
PETIT 
MERCI

VAUT MIEUX
QU'UN
grand juron

Article 433-5 du code pénal

L'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est puni d'une amende de 7500€

LE RESPECT DE NOS AGENTS MUNICIPAUX, ON A TOUS À Y GAGNER !

ON N'EST JAMAIS

*mieux
servi*

QUE LORSQUE

L'ON EST

poli

Article 433-5 du code pénal

L'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est puni d'une amende de 7500 €

LE RESPECT DE NOS AGENTS MUNICIPAUX, ON A TOUS À Y GAGNER !

UN

SOURIRE

NE FAIT PAS
LE BONHEUR
MAIS IL Y

CONTRIBUE

Article 433-5 du code pénal

L'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est puni d'une amende de 7500€